



ENTRE MER ET BOCAGE LES RICHESSES PATRIMONIALES DU BESSIN BAYEUSAIN

La ferme-manoir

Commune de Chouain

S iège d'un fief noble, cette importante ferme-manoir, construite au XVII^e siècle autour d'une cour carrée ouvrant par un porche, possédait autrefois un colombier et « un moulin à deux tournants » sur la Seulles.

Elle fut vendue le 30 mai 1714 par François de Cairen, seigneur de la Motte et d'Audrieu, au prix de 14200 livres à M^{me} Marie Françoise Gabrielle de Matignon de Gacé, abbesse de Saint-Laurent de Cordillon (à Lingèvres). L'abbaye resta propriétaire jusqu'à sa disparition à la Révolution.

